



No de résolution
ou annotation

2 février 2009

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745 rue Gouin, le lundi 2 février 2009 à 19 h sous la présidence de monsieur le maire, Marc-André Martel, et la présence de monsieur le maire suppléant, Guy Boutin, et de messieurs les conseillers suivants: Jean-Paul Deslauriers, Clifford Lancaster, Charles Mallette, Daniel Ménard et Réal Veilleux ainsi que monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier, Daniel Leduc.

PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Le 2 février 2009 à 19 h

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination du maire suppléant
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 janvier 2009
5. Présentation des organismes et période de questions
6. Présentation du directeur du CPIR – M. Martin Lafleur
 - 6.1 Rapport d'activités
7. Gestion et administration
 - 7.1 Voirie, travaux publics et inspections
 - 7.1.1 Dyson & Armstrong inc. – Enlèvement de la neige - Demande de paiement
 - 7.1.2 Les traitements Bio-Bac inc. – Achat de bactéries
 - 7.1.3 Pompes R. Fontaine – Vérification annuelle des 6 stations d'épuration
 - 7.1.4 Génératrice Drummond – Réparation des moteurs – Station Adam
 - 7.1.5 Les emporte-pièces de Richmond enr. – Fabrication d'un pont rue Stanley
 - 7.1.6 Tessier récréo-parc inc. – Achat de paniers à rebuts et de bacs à fleurs
 - 7.1.7 Teknika-HBA – Recommandation de paiement – Décompte no. 4 – Réservoir Ouellette
 - 7.1.8 Teknika-HBA – Recommandation de paiement - Décompte progressif no. 4 – Réfection et prolongement de la 10^e Avenue
 - 7.2 Administration – Direction générale
 - 7.2.1 Règlement no. 129 modifiant le règlement de zonage no. 108 – Adoption
 - 7.2.2 Règlement no. 130 modifiant le règlement de lotissement no. 109 – Adoption
 - 7.2.3 Règlement no. 134 relatif à la circulation des véhicules hors routes sur certaines rues de la Ville de Richmond - Adoption
 - 7.2.4 Appel d'offres public – Réaménagement du rez-de-chaussée – Services Québec
 - 7.2.5 MRC du Val-Saint-François – Contrat de diversification et de développement
 - 7.2.6 M. Marcel Néron – Utilisation des salles de bains
 - 7.2.7 CDER – Correctif de la résolution no. 2008-05-05-05
 - 7.2.8 Budget 2009 – Réduction du montant utilisé du surplus



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 7.2.9 Carrefour jeunesse emploi du comté de Richmond –
Demande de participation pour l'édition 2009 du
Trio étudiant Desjardins pour l'emploi
- 7.2.10 Ministère des Affaires municipales – Fonds sur l'infrastructure
municipale rurale - Réfection et prolongement 10^e Avenue –
Premier versement de l'aide financière

7.3 Demandes de commandites, dons, publicité, subventions et invitations diverses

- 7.3.1 École secondaire régionale de Richmond – Livre des
finissants – Annonce publicitaire
 - 7.3.2 Halte-garderie Kanjou – Demande de subvention
 - 7.3.3 La Tribune – Offre de publicité pour le Tournoi Mousquiri
 - 7.3.4 Les Amies de la terre MRC des Sources – Demande de
lettre d'appui
- 8. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des
Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
 - 9. Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.) – Factures à
approuvées par le conseil municipal
 - 10. Affaires nouvelles
 - 11. Levée de la réunion

2009-02-02-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le
conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour
soit accepté tel que proposé. (Adoptée)

2009-02-02-02

3. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le
conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de nommer,
à compter de 19 h 10, monsieur le conseiller Guy Boutin à titre de maire suppléant
et qu'il entre en fonction séance tenante. (Adoptée)

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2009-02-02-03

4.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 janvier 2009

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 janvier 2009 a
été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par monsieur le conseiller
Deslauriers et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et RÉSOLU à
l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de l'assemblée régulière soit
adopté tel que rédigé. (Adoptée)

5. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Claude Bédard et Mme Patricia Gautier, représentants du Café Banc de
Marguerite, présentent leur projet de restauration et leur projet agro-touristique
dans le secteur Melbourne. M. Bédard présente les différentes facettes de son
financement et attend, de ce fait, un cautionnement, par rapport à son projet,
venant de la municipalité. Monsieur le maire lui propose de continuer le
cheminement de son dossier avec M. Martin Lafleur, directeur du Comité de



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

promotion industrielle de Richmond qui se penchera sur le dossier et fera en sorte de le faire cheminer correctement.

6. PRÉSENTATION DU DIRECTEUR DU CPIR – M. MARTIN LAFLEUR

6.1 Rapport d'activités

M. Martin Lafleur présente son rapport d'activités mensuel. Il est notamment question du projet de Banc de Marguerite et de l'implantation d'une « Boucherie du village » sur la rue Collège au centre-ville. Également, le CPIR est à traiter plusieurs dossiers particuliers dont celui de Gaston Côté, la problématique des stationnements et l'implantation d'une nouvelle entreprise soit Combustion Techni-Flamme.

7. GESTION ET ADMINISTRATION

7.1 Voirie, travaux publics et inspections

7.1.1 Dyson et Armstrong inc. – Enlèvement de la neige – Demande de paiement

L'administration de la Ville et le conseil ont reçu une demande du concessionnaire Chevrolet, Dyson et Armstrong, à l'effet qu'il y avait un partenariat tripartite à laquelle la Ville était l'une des parties, pour l'enlèvement de la neige, dans le stationnement de Dyson et Armstrong. Cette demande n'a pas été retenue par les membres du conseil. M. William Stevens sera avisé de cette décision du conseil par monsieur le maire.

2009-02-02-04

7.1.2 Les traitements Bio-Bac inc.- Achat de bactéries

Le service des Travaux publics demande d'approuver l'achat de 10 contenants de 25 lbs de sachets hydrosolubles de bactéries pour l'année 2009 destinés à notre usine d'épuration.

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Veilleux et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'entériner l'achat de 10 contenants de 25 lbs de sachets hydrosolubles de bactéries, pour l'année 2009, au montant total de 7 619,06 \$, taxes incluses; le tout conformément au certificat de crédits suffisants no. 470. (Adoptée)

2009-02-02-05

7.1.3 Pompes R. Fontaine – Vérification annuelle des 6 stations d'épuration

Il est demandé, par le service des Travaux publics, que les membres du conseil autorisent la vérification annuelle des 6 stations d'épuration.

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Deslauriers et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser la vérification annuelle des 6 stations d'épuration au montant total de 6 546,75 \$, taxes incluses; le tout conformément au certificat de crédits suffisants no. 470. (Adoptée)

7.1.4 Génératrice Drummond – Réparation des moteurs – Station Adam

7.1.5 Les emporte-pièces de Richmond enr. – Fabrication d'un pont rue Stanley

7.1.6 Tessier récréo-parc inc. – Achat de paniers à rebuts et de bacs à fleurs

Aux fins de vérification et de renseignements supplémentaires, les points 7.1.4, 7.1.5 et 7.1.6 sont retirés de l'ordre du jour de la présente réunion et sont reportés à la prochaine assemblée du conseil qui se tiendra le 16 février prochain.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2009-02-02-06

7.1.7 Teknika-HBA – Recommandation de paiement – Décompte no. 4 –
Réservoir Ouellette

Faisant suite à la réalisation des travaux d'imperméabilisation et de drainage du réservoir Ouellette, l'ingénieur chargé de projet, M. Michel Houle, recommande le décaissement no. 4 au montant de 13 545 \$, taxes incluses, à l'entrepreneur TGC inc.

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'entériner le décaissement à l'entrepreneur TGC inc. au montant de 13 545 \$, taxes incluses.; le tout selon le certificat de crédits suffisants no. 470. (Adoptée)

2009-02-02-07

7.1.8 Teknika-HBA – Recommandation de paiement – Décompte progressif no. 4
– Réfection et prolongement de la 10^e Avenue

Tel que recommandé également par l'ingénieur et chargé de projet, M. Michel Houle, il est demandé aux membres du conseil d'entériner le décaissement d'une somme de 40 000 \$ à l'entrepreneur chargé de la réfection et du prolongement de la 10^e Avenue. Un montant de 5 411,94 \$ sera conservé à titre de garantie pour couvrir les coûts de réparation d'une fissure dans l'asphalte qui devra être faite au printemps prochain.

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'entériner un décaissement de 40 000 \$, à l'entrepreneur TGC inc., pour la réalisation des travaux de réfection et de prolongement de la 10^e Avenue à Richmond tout en conservant une retenue spéciale de 5 411,94 \$ pour la réparation d'une fissure; le tout selon le certificat de crédits suffisants no. 470. (Adoptée)

7.2 Administration – Direction générale

2009-02-02-08

7.2.1 Règlement no. 129 modifiant le règlement de zonage no. 108 – Adoption

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier le règlement de zonage;

ATTENDU QU'il est souhaitable de bonifier la réglementation en corrigeant les erratums et en insérant des définitions spécifiques pour une meilleure compréhension;

ATTENDU QU'il est souhaitable d'établir des normes spécifiques d'implantation pour les projets d'ensemble;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement no. 129 modifiant le règlement de zonage no. 108 de la Ville de Richmond et de transmettre ledit règlement à la MRC pour l'obtention subséquente d'un certificat de conformité. (Adoptée)

2009-02-02-09

7.2.2 Règlement no. 130 modifiant le règlement de lotissement no. 109 – Adoption

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier le règlement de lotissement;

ATTENDU QU'il est souhaitable de prévoir des dispositions spécifiques pour les projets d'ensemble;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Deslauriers et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement no. 130 modifiant le règlement de lotissement no. 109 de la Ville de



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

Richmond et de transmettre ledit règlement à la MRC du Val-Saint-François pour l'obtention subséquente d'un certificat de conformité. (Adoptée)

2009-02-02-10

7.2.3 Règlement no. 134 relatif à la circulation des véhicules hors routes sur certaines rues de la Ville de Richmond - Adoption

ATTENDU QUE la paragraphe 14 de l'article 626 du Code de la sécurité routière accorde à la municipalité le pouvoir d'adopter un règlement pour permettre la circulation des véhicules hors routes sur son territoire;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond désire régler la circulation des véhicules hors routes sur certaines voies publiques, dont l'entretien est à sa charge, afin d'assurer la sécurité des usagers de la route;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond peut permettre, pour une courte période, la circulation des véhicules hors routes sur certaines voies publiques dont l'entretien est à sa charge;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné lors d'une séance du conseil tenue le 12 janvier 2009;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le règlement no. 134, relatif à la circulation des véhicules hors routes sur certaines rues de la Ville de Richmond, soit adopté et d'envoyer ce règlement au ministère des Transports du Québec pour autorisation et adoption finale. (Adoptée)

2009-02-02-11

7.2.4 Appel d'offres public – Réaménagement du rez-de-chaussée – Services Québec

ATTENDU QUE la Société immobilière du Québec a l'intention d'entamer des travaux, à l'hôtel de ville, destinés à moderniser les locaux du Bureau de publicité des droits;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond demeure maître d'œuvre desdits travaux;

ATTENDU QU'une entente de financement a été conclue entre la Ville de Richmond et la Société immobilière du Québec à l'effet que la Société immobilière du Québec défraie 80% du coût des travaux et la Ville de Richmond 20%;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Deslauriers et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de lancer l'appel d'offres public destiné à la réalisation des travaux de réaménagement du rez-de-chaussée pour les locaux de Services Québec sis à l'hôtel de ville. (Adoptée)

2009-02-02-12

7.2.5 MRC du Val-Saint-François – Contrat de diversification et de développement

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé son plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités affectées par la récession économique;

ATTENDU QU'en décembre 2008, BRP annonçait la mise-à-pied de 980 employés s'ajoutant aux 370 pertes d'emploi déjà annoncées en octobre;

ATTENDU QUE la réduction de la production de BRP affectera plusieurs sous-traitants laissant présager une perte supplémentaire de 300 emplois;

ATTENDU la nécessité de mettre en place un plan de diversification et de développement pour assurer le redressement économique;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

ATTENDU QUE la MRC accepte de contribuer financièrement, pour un minimum de 10% du montant total du contrat de diversification et de développement;

ATTENDU QUE le contrat de diversification et de développement permet à la MRC de bénéficier du fonds d'aide aux municipalités en difficulté;

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Boutin et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond demande à la MRC de faire partie intégrante du contrat de diversification et au gouvernement du Québec de la reconnaître à l'intérieur du contrat à être signé avec la MRC du Val-Saint-François;

D'autoriser monsieur Marc-André Martel, maire, et monsieur Daniel Leduc, directeur général, à signer le contrat pour et au nom de la Ville de Richmond.

(Adoptée)

2009-02-02-13

7.2.6 M. Marcel Néron – Utilisation des salles de bains

ATTENDU QUE le 7 avril 2008 une résolution a été adoptée par le conseil de ville où il était proposé que la Ville de Richmond verse une somme de 60 \$ par chaque mois d'ouverture du parc du centre-ville pour l'utilisation des salles de bains du restaurant Richmond Pizza;

ATTENDU QUE cette résolution est abrogée et remplacée par la résolution suivante :

IL EST proposé par monsieur le conseiller Deslauriers et appuyé par monsieur le conseiller Boutin et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond débourse la somme de 60 \$, pour chaque mois d'activités à ce parc, à monsieur Marcel Néron pour l'utilisation des salles de bains du restaurant Richmond Pizza.

Cette offre de 4 mois est également valable pour l'été 2009 soit les mois de juin, juillet, août et septembre 2009 à savoir que la Ville de Richmond défraiera 60 \$ par mois destinés à l'utilisation des salles de bains du restaurant Richmond Pizza.

(Adopté)

2009-02-02-14

7.2.7 CDER – Correctif de la résolution no. 2008-05-05-05

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Ménard et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond paie au CDER une somme de 11 626,13 \$ destinés à différents travaux dans le parc urbain; le tout selon le certificat de crédits suffisants no. 470.

(Adoptée)

2009-02-02-15

7.2.8 Budget 2009 – Réduction du montant utilisé du surplus

IL EST proposé par monsieur le conseiller Mallette et appuyé par monsieur le conseiller Boutin et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers que le montant utilisé au surplus passe de 40 000 \$ à 7 500 \$ au budget 2009 et ce, afin d'équilibrer les revenus et les dépenses audit budget.

(Adoptée)

2009-02-02-16

7.2.9 Carrefour jeunesse emploi du comté de Richmond – Demande de participation pour l'édition 2009 du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi

ATTENDU QUE la Ville de Richmond participe annuellement à une édition du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi;

ATTENDU QU'une somme de 1 000 \$ a été déjà destinée à ce programme;



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond soutienne financièrement, pour une somme de 1 000 \$, l'édition 2009 du Trio étudiant Desjardins pour l'emploi. (Adoptée)

7.2.10 Ministère des Affaires municipales – Fonds sur l'infrastructure municipale rurale – Réfection et prolongement 10^e Avenue – Premier versement de l'aide financière

Monsieur le directeur général informe les élus de la réception du premier versement de 47 968 \$ d'une aide financière totalisant 479 680 \$, relatif au projet de réfection et de prolongement de la 10^e Avenue dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale.

7.3 Demandes de commandites, dons, publicité, subventions et invitations diverses

2009-02-02-17

7.3.1 École secondaire régionale de Richmond – Livre des finissants – Annonce publicitaire

IL EST proposé par monsieur le conseiller Mallette et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'acheter une publicité pour une somme de 150 \$ dans le Livre des finissants de l'École secondaire régionale de Richmond. (Adoptée)

7.3.2 Halte-garderie Kanjou – Demande de subvention

Les membres du conseil rencontreront les membres du conseil d'administration de la Halte-garderie Kanjou le 9 février prochain à 17 h 30 et procéderont à une décision quant à la demande d'aide financière déposée par la halte-garderie à l'égard du conseil municipal.

2009-02-02-18

7.3.3 La Tribune – Offre de publicité pour le Tournoi Mousquiri

IL EST proposé par monsieur le conseiller Boutin et appuyé par monsieur le conseiller Deslauriers et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'acheter, au coût de 375 \$, une publicité dans le journal La Tribune à l'occasion du Tournoi Mousquiri qui se tiendra du 2 au 15 février 2009. (Adoptée)

7.3.4 Les Amies de la terre MRC des Sources – Demande de lettre d'appui

Ce point est reporté à une date ultérieure pour fins d'étude complémentaire.

2009-02-02-19

8. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond accepte d'approuver la liste des chèques émis pour la période allant du 9 janvier 2009 au 1^{er} février 2009 pour une somme globale de 322 576,16 \$ tel qu'il appert du document déposé par Mme Donna Smith. (Adoptée)

2009-02-02-20

9. PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.) – FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

IL EST proposé par monsieur le conseiller Veilleux et appuyé par monsieur le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le paiement des factures suivantes:



2 FEVRIER 2009

**FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE
CONSEIL**

		AVANT TAXES	APRES TAXES
GUILLEVIN INTERNATIONAL	LAMPES & BALLAST - ARENA LAMPE FLUO - ARENA	111,05 14,98	125,35 16,91
PIECES D'AUTO NR	ENS. RESINE POLYESTER - ARENA	26,87	30,33
CARMICHAEL	HUILE POUR COMPRESSEUR - ARENA	544,00	614,04
LAFOREST NOVA AQUA	ESSAI DE TRACAGE USINE DE FILTRATION	4688,51	5292,15
CHEMIN DE FER ST- LAURENT	SUBVENTION FACADE - REVITALISATION	7500,00	7500,00
		12885,41	13578,78

(Adoptée)

10. AFFAIRES NOUVELLES

Monsieur le conseiller Ménard interroge les membres du conseil à savoir s'il y a un rabais qui existe pour les résidents qui paieraient leur compte de taxes en un seul versement. Monsieur le maire répond qu'un tel rabais n'existe plus.

Également, monsieur le conseiller Deslauriers s'interroge à savoir si le garage Lucien Paré, situé au 513 rue Principale Nord a un permis d'opération. Le directeur général lui répond qu'il fera les vérifications d'usage à cet égard.

2009-02-02-21

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par monsieur le conseiller Ménard et appuyé par monsieur le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 10, que la réunion soit levée.
(Adoptée)


Maire


Directeur général
et secrétaire-trésorier